

Réf: Dossier N° 041131

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LYCEE CHARLES DE GAULLE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 666, Ilot
53

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 29/05/2021 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 13/05/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LYCEE CHARLES DE GAULLE »

Objet: La société a pour objet d'assurer l'enseignement selon le programme français aux niveaux aussi bien maternelle, primaire, secondaire et post-bac aux enfants de la communauté française locale ainsi qu'aux ressortissants ivoiriens' africains ou internationaux qui le désireraient.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 100,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 666, Ilot 53

Dirigeant(s) : M MOJUYE JOSEPH BENJAMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07021 du 19/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35312/GTCA/RC/2021 du 19/11/2021

